



## Education nationale consultation du dossier scolaire en pleine an

Par **grecourt**, le **12/12/2008** à **14:56**

mon fils athur est en 5em dans un college des h des seine mes rapports avec la direction de l etablissement sont detestables desirant changer arthur de college prive je pense ;comment etre certain de pouvoir consulter son dossier scolaire avandr tts prise de decision ;cordialement merci j grecourt

Par **citoyenalpha**, le **12/12/2008** à **16:20**

Bonjour

le dossier scolaire est consultable au sein de l'établissement. Vous ne pourrez modifier les informations inscrites qui sont par ailleurs normalement déjà à votre connaissance (relevés de note, appréciations professeur, absences ...)

L'établissement ne peut vous remettre le dossier scolaire de l'enfant. Il le transmettra au nouvel établissement sur sa demande avec votre accord ou sur votre demande.

Restant à votre disposition